VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

18 a vril 2014 – n° 09

140040

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

L'article L 2143-3 du Code général des collectivités territoriales impose la création, dans toutes les communes de plus de 5 000 habitants, d'une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (C.A.P.H.).

Présidée par le Maire, cette commission est composée des représentants de la commune, d'association d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées.

Cette commission exerce quatre missions :

- elle dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports,
- elle établit un rapport annuel présenté en conseil municipal,
- elle fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant,
- elle organise un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

Conformément à l'article précité il est proposé de désigner quatre membres du conseil municipal pour siéger auprès du Maire dans cette instance.

Monsieur le Maire propose :

Titulaires :
- Caroline PRIVAT
- Marie-José LOUDIG
- Patrick ZANCHETTA
-.Nadia ZMIRLI

Suppléants :
- Christine FELDEN
- Marie-France LECOMTE
- Françoise LEGRAND
- Jean-Louis BOURDON

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DESIGNE :

Titulaires :
- Caroline PRIVAT
- Marie-José LOUDIG
- Patrick ZANCHETTA
-.Nadia ZMIRLI

Suppléants :
- Christine FELDEN
- Marie-France LECOMTE
- Françoise LEGRAND
- Jean-Louis BOURDON

- AUTORISE le Maire à désigner la liste des personnes qualifiées.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

David VALENCE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	*35*
Nombre des Membres en exercice.....	*35*
Nombre des Membres présents à la séance.....	*34*
Procuration	*1*

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 18 avril 2014

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOUADA, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI *(présente uniquement au point n° 1a)*, Nathalie TOMASI

Excusée et a donné procuration :

Nadia ZMIRLI à Serge VINCENT

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.